

3D COURTAGE
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 80 route de mantes 78240 Chambourcy
Société en cours de constitution

NOMINATION DES PREMIERS GERANTS

Les soussignés :

Monsieur Romain DE ALMEIDA
demeurant 9 sente des sarrazins 78740 EVEQUEMONT
né le 23/12/1989 à SAINT CLOUD 92
de nationalité française

Monsieur Kevin DOCQUOIS
demeurant 24 rue de la Fontenelle 78270 BONNIERES SUR SEINE
né le 22/01/1987 à SAINT CLOUD 92
de nationalité française

Monsieur Antony DE ALMEIDA
demeurant 18 rue des cottages 78630 ORGEVAL
né le 29/06/1992 à SAINT CLOUD 92
de nationalité française

A cet effet, ont convenu ce qui suit :

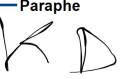
I - NOMINATION DES GERANTS

Les soussignés nomment en qualité de gérants de la Société :

Monsieur Romain DE ALMEIDA
demeurant 9 sente des sarrazins 78740 EVEQUEMONT
né le 23/12/1989 à SAINT CLOUD 92
de nationalité française

Monsieur Kevin DOCQUOIS
demeurant 24 rue de la Fontenelle 78270 BONNIERES SUR SEINE
né le 22/01/1987 à SAINT CLOUD 92
de nationalité française

Monsieur Antony DE ALMEIDA
demeurant 18 rue des cottages 78630 ORGEVAL
né le 29/06/1992 à SAINT CLOUD 92
de nationalité française

Paraphe


Paraphe


Paraphe


Monsieur Romain DE ALMEIDA, Monsieur Kevin DOCQUOIS, Monsieur Antony DE ALMEIDA n'entreront effectivement en fonction qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés,

Monsieur Romain DE ALMEIDA, Monsieur Kevin DOCQUOIS, Monsieur Antony DE ALMEIDA acceptent leurs fonctions de gérant qui viennent de leur être confiée. Ils affirment n'exercer aucune autre fonction et ni être frappés d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

II - POUVOIRS Du GERANT

Les gérants exerceront ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au titre III des statuts.

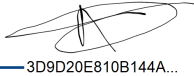
III – RÉMUNERATION DU GERANT

En rémunération de leurs fonctions, les gérants aura droit à une rémunération qui sera fixée au cours d'une prochaine délibération.

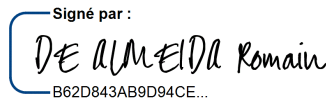
Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir les formalités de publicité et de dépôt prévues par la loi.

Fait à Chambourcy
Le 21/11/2024

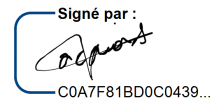
Signé par :


3D9D20E810B144A...

Signé par :


B62D843AB9D94CE...

Signé par :


C0A7F81BD0C0439...